



Préfecture du Calvados

Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

Module de formation e-learning

Sécurité ERP : Le Défi du Maire

Un serious game sur la responsabilité des élus face aux avis de sécurité

Objectifs



2026 - Module e-learning réalisé dans le cadre d'un entretien d'embauche
Préfecture du Calvados - SIDPC - Pôle Santé Secours



Durée

5 minutes



Public

Maires & Elus



Objectifs

Comprendre les enjeux de sécurité

🎯 Objectifs pédagogiques

- ✓ Comprendre les risques liés à l'ouverture d'un ERP non conforme
- ✓ Connaître la réglementation applicable (Code de la construction)
- ✓ Identifier la responsabilité pénale du maire
- ✓ Découvrir les solutions de mise en conformité

▶ Commencer le module

Mise en situation



Monsieur Martin Dubois

Maire de Saint-Martin-des-Près

Commune de 2 800 habitants • Mandat depuis 3 ans

La situation

La salle des fêtes communale de 200 m² (ERP de type L - 5ème catégorie) doit rouvrir dans 2 semaines pour accueillir le mariage de la fille du président d'une association locale très influente.



Problème : La commission de sécurité a rendu un **avis défavorable** suite à l'inspection du 15 novembre.

Avis défavorable

Non-conformités identifiées

- ✘ Issue de secours secondaire obstruée par du mobilier
- ✘ Signalétique d'évacuation insuffisante
- ✘ Un extincteur manquant
- ✘ Eclairage de sécurité défaillant



Pressions subies

 **Habitants** : "Il faut que la salle soit disponible !"

 **Associations** : "On a déjà tout réservé et payé..."

 **Opposition municipale** : "Incapacité de gestion !"

 **Vous êtes le maire. Comment allez-vous réagir ?**

 **Prendre une décision**



 Décision n°1 : Que faites-vous ?



\$score66

\$score77

\$score88



Option A : J'ouvre quand même

"Les problèmes sont mineurs, je prends la responsabilité d'autoriser l'ouverture. L'évènement est important pour la commune."

[Cliquez pour choisir](#)



Option B : Je demande un délai

"Je reporte l'évènement de 2 semaines pour effectuer les travaux de mise en conformité rapidement"

[Cliquez pour choisir](#)



Option C : Je maintiens la fermeture

"Je respecte l'avis de la commission de sécurité. Je propose un lieu alternatif et lance les travaux."

[Cliquez pour choisir](#)

\$score66|=|0

\$score77|=|0

\$score88|=|0



Conséquences de votre décision

Vous avez choisi d'ouvrir malgré l'avis défavorable



Jour du mariage

L'évènement se déroule avec 150 personnes dans la salle.






20h30 : Incident

Un court-circuit déclenche un début d'incendie en cuisine. L'éclairage de sécurité ne fonctionne pas.



Bilan de l'évacuation

-  8 personnes blessées dans la panique (sortie obstruée)
-  3 intoxications légères à la fumée
-  1 personne âgée hospitalisée (crise cardiaque)

Responsabilité pénale engagée

Infractions retenues :

- Mise en danger de la vie d'autrui (Art. 223-1 du Code pénal)
- Blessures involontaires (Art. 222-19 et 222-20)
- Non-respect des règles de sécurité ERP (Art. R.123-51 du CCH)

Peines encourues :

- ▶ **1 an d'emprisonnement + 15 000 € d'amende**
- ▶ Interdiction d'exercer des fonctions publiques
- ▶ Poursuites civiles pour dommages et intérêts

Impact médiatique

" Le maire avait été prévenu : la commission de sécurité avait rendu un avis défavorable il y a 3 semaines ..."

Couverture médiatique locale et régionale négative



Score de décision : 00/100

Décision dangereuse avec conséquences graves



Comprendre les enjeux réglementaires



Conséquences de votre décision

Vous avez demandé un délai de 2 semaines



Travaux d'urgence

Mobilisation d'urgence des services techniques et d'une entreprise privée.

- ✓ Dégagement de l'issue de secours : ✓
- ✓ Installation signalétique : ✓
- ✗ Éclairage de sécurité : Délai de livraison 3 semaines
- ✗ Extincteur : Commande en cours






Bilan à 2 semaines

Conformité partielle uniquement



Seulement 50% des non-conformités résolues. La commission de sécurité maintient son avis défavorable

Impact social

-  Report du mariage créant des tensions
-  Surcoûts pour les familles
-  Mécontentement des associations



Aspects positifs

-  Aucun incident de sécurité
 -  Démarche de conformité engagée
- Aucune responsabilité pénale

Leçon importante

Un délai de 2 semaines est **insuffisant** pour une mise en conformité complète. Les délais réalistes pour des travaux de sécurité sont généralement de **4 à 8 semaines** selon l'ampleur des non-conformités.



Score de décision : 00/100

Intention louable mais planification insuffisante



Comprendre les enjeux réglementaires



Conséquences de votre décision

Vous avez maintenu la fermeture et respecté l'avis

Actions immédiates

- ✓ Communication claire aux habitants sur les raisons
- ✓ Proposition de la salle polyvalente de la commune voisine
- ✓ Lancement appel d'offres pour travaux complets

Travaux sur 6 semaines

Sécurité optimale pour les usagers

- ⚖ Exemplarité juridique du maire
- € Investissement pérenne (10-15 ans)
- 🏆 Image positive de responsabilité
- 📄 Assurance municipale maintenue

Nouvelle visite





Nouvelle visite commission

Avis FAVORABLE obtenu

La salle répond désormais à toutes les exigences réglementaires.

Bénéfices à long terme

Sécurité optimale pour les usagers

-  Exemplarité juridique du maire
-  Investissement pérenne (10-15 ans)
-  Image positive de responsabilité
-  Assurance municipale maintenue

Suite

Reconnaissance

*" Le maire a fait preuve de courage et de responsabilité en privilégiant la sécurité de ses administrés.
Une décision exemplaire."*

Préfecture du Calvados



Score de décision : 00 /100

Excellente décision : responsable, légale et pérenne



Comprendre les enjeux réglementaires



Cadre réglementaire : Ce qu'il faut retenir



Code de la Construction et de l'Habitation (CCH)

Article R123-51 : Obligation d'exploiter en conformité

" Les établissements recevant du public ne peuvent être ouverts au public qu'après avis favorable de la commission de sécurité."

Points essentiels :

Avis contraignant : Un avis défavorable = interdiction d'ouverture

Responsabilité de l'exploitant : Le maire est exploitant pour les ERP communaux

Contrôles périodiques : Obligatoires selon la catégorie de l'ERP

Responsabilité pénale du maire



Responsabilité pénale du maire

 Art. 223-1 CP

Mise en danger d'autrui

1 an + 15 000 €



Art. 222-19 CP

Blessures involontaires

3 ans + 45 000 €



Art. 221-6 CP

Homicide involontaire

5 ans + 75 000 €



Important : La responsabilité pénale est **personnelle**. Le maire ne peut pas déléguer sa responsabilité en matière de sécurité ERP sans conditions strictes.



La commission de sécurité

Composition



Représentant du SDIS (Sapeurs-Pompiers)



Représentant de la Police / Gendarmerie



Représentant de la mairie



Agents de prévention (selon besoin)



FAVORABLE

Toutes les règles sont respectées



AVEC RÉSERVES

Ouverture possible sous conditions



DÉFAVORABLE

Interdiction d'ouverture

Processus de mise en conformité

Salle des fêtes communale (Plan d'évacuation)

-  Caragaotte κυλάουτ dérapoora
-  Heiss ca racoioe áátinens a déner.aimiet
Doniér Be postie réli:ondianum
-  Oejiagi dé. sas Rexift
-  Pratu.ksa:dee lemets dévenakòn
-  Cap.áites lesugrnie fne. nre
mυηe cóe áávtsié.
-  Fres vét.prisra tvertattjog onox dé
hlyuruntwátier ceralrés.



Exemple de plan d'évacuation conforme pour une salle des fêtes

Solutions de mise en conformité

Solution de mise en conformité



Issues de secours

- Dégagement permanent
- Largeur conforme
- Barres anti-panique



Signalétique

- Panneaux photoluminescents
- Balisage au sol
- Plans d'évacuation affichés



Moyens d'extinction

- Extincteurs normés
- Vérification annuelle
- Positionnement stratégique



Eclairage de sécurité

- BAES (Blocs autonomes)
- Test mensuel obligatoire
- Autonomie 1h minimum

Passer au quiz de validation

Quiz de validation des acquis

Testez vos connaissances sur la sécurité des ERP

Score : 0 / 5

1. Un avis défavorable de la commission de sécurité signifie :

\$score11

\$score11|+|0

A) Un simple conseil sans valeur contraignante

\$score11|+|1

B) Une interdiction formelle d'ouvrir l'ERP au public

\$score11|+|0

C) Une autorisation d'ouvrir sous surveillance

\$score11|=|0

2. La responsabilité pénale du maire en cas d'accident peut aller jusqu'à :

\$score22|+|0

A) Une simple amende administrative

\$score22

\$score22|+|0

B) 6 mois de prison avec sursis

\$score22|+|1

C) 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende (homicide involontaire)

\$score22|=|0

3. Quel article du CCH régit l'obligation d'obtenir un avis favorable ?

\$score33|+|0

A) Article L2212-2

\$score33

\$score33|+|1

B) Article R123-51

\$score33|+|0

C) Article R4227-28

\$score33|=|0

4. Quelle est l'autonomie minimale d'un éclairage de sécurité (BAES) ?

\$score44|+|1

A) 1 heure

\$score44

\$score44|+|0

B) 30 minutes

\$score44|+|0

C) 2 heures

\$score44|=|0

5. En tant que maire responsable, vous devez prioriser :

\$score55|+|0

A) La satisfaction immédiate des citoyens

\$score55

\$score55|+|0

B) Les contraintes budgétaires de la commune

\$score55|+|1

C) La sécurité des usagers et le respect de la réglementation

\$score55|=|0



Module terminé !

Vous avez complété le parcours de formation



Points clés à retenir



Sécurité avant tout

La sécurité des usagers est la priorité absolue, avant toute considération politique ou sociale.



Respect strict de la loi

Un avis défavorable de la commission de sécurité est contraignante et doit être respecté.



Responsabilité personnelle

Le maire engage sa responsabilité pénale personnelle en cas de non-respect des règles.



Anticipation nécessaire

Prévoir des délais réalistes (4-8 semaines) pour les mises en conformité.

[Ressources](#)



Ressources complémentaires



Guide pratique ERP

Ministère de l'intérieur - DGSCGC



Légifrance

Code de la Construction et de l'Habitation (CCH)



Contact SIDPC Calvados

Préfecture - Service Protection Civile

 02 31 30 64 00



Votre performance



00 /100
\$score_total1
Score décision

\$score_total2



00 /5
Quiz final

\$score_total1=score66|+score77|+score88

\$score_total2=score11|+score22|+score33
|+score44|+score55

Recommencer

Obtenir une
attestation

